



Déclaration pour le montage d'une quasi-machine

conformément à
la directive 2006/42/CE annexe II, 1er partie, section « Directive relative aux machines »

Par la présente, nous déclarons sous notre seule responsabilité que le produit

Désignation de produit	Actionneur électrique pivotant, rotatif et linéaire
Types de produit	CL-S, CL-M, CL-L, CL H et identique

est une quasi-machine conformément à l'article 2, lettre g de la directive 2006/42/CE.
La documentation technique spéciale a été établie conformément à l'annexe VII partie B. En cas de demande justifiée, la documentation mentionnée ci-avant peut être transmise aux autorités responsable

Le produit est conforme aux exigences suivantes de l'annexe I de la directive 2006/42/CE, dans la mesure où celle-ci s'applique à l'étendue de la livraison :

1.1.2; 1.1.3; 1.1.5; 1.3.4; 1.4.1; 1.4.2.1; 1.5.1; 1.5.2; 1.5.4; 1.5.6; 1.5.8; 1.5.9; 1.5.11; 1.6.4; 1.7.3; 1.7.4L
es normes harmonisée suivante a été appliquée :

2011/65/CE (RoHS) / DIN EN IEC 63000:2019-05

2014/30/CE (EMC) / DIN EN IEC 61000-6-2:2019-11 / DIN EN IEC 61000-6-4:2020-09

DIN EN 60204-1:2019-06 / VDE 0113-1:2019-06

En ce qui concerne les dangers électriques inhérents à la quasi-machine, les objectifs de protection visés par la directive 2014/35/CE (« Directive Basse-tension ») sont respectés par l'application des normes harmonisées suivantes:

DIN EN 61010-1:2020-03 ("Règles de sécurité pour les appareils électriques de mesure, de commande et de laboratoire - Partie 1: Exigences générales")

DIN EN IEC 61000-6-2:2019-11 ("Compatibilité électromagnétique (CEM)
Partie 6-2 : Normes génériques")

La mise en service de cette quasi-machine est seulement autorisée lorsqu'il a été constaté que l'installation ou la machine dans laquelle elle doit être ou a été intégrée répond aux exigences de la directive 2006/42/CE si cette dernière est applicable.

Le représentant autorisé pour la constitution de la documentation technique y afférente est

Raimund Schulte
Qualité et Sécurité de produit
ARIS Stellantriebe GmbH
Rotter Viehtrift 9
D-53842 Troisdorf

La présente déclaration devient caduque en cas de modifications apportées à la machine dépassant le cadre de son montage prévu.

Troisdorf, le 18.11.2024

i.V R. Schulte (Qualité et Sécurité de produit)